



Programme de participation à une conférence scientifique

Ce programme vise à appuyer prioritairement la diffusion des résultats d'une recherche évaluée par les pairs ou subventionnée par un organisme de financement. Il vise également la diffusion de travaux en lien avec les domaines de recherche de l'Université et le programme de recherche d'un professeur, dont celui des nouveaux membres du corps professoral.

Dates limites pour soumettre une demande
1 ^{er} septembre
1 ^{er} janvier
1 ^{er} mai

Critères

- Des fonds peuvent être accordés à des professeurs qui font une communication scientifique, qui agissent à titre de répondant ou de commentateur, qui sont membres d'un panel ou qui sont les principaux organisateurs d'un atelier, colloque ou conférence.
- Le bilan du professeur (ou sa productivité) en recherche sera pris en considération pour accorder ou non les fonds.

Valeur

- Un montant maximal de 1000 \$ est accordé pour une conférence en Amérique du Nord et de 1 500 \$ ailleurs dans le monde. La subvention vise les frais de transport, de séjour et d'inscription.

Éléments d'une demande

- Formulaire de demande.
- Confirmation que la communication est acceptée.
- C.V. du professeur au format du Conseil ontarien des études supérieures.

Voir également le document sur les règles générales pour tous les programmes.